

Ne serait-il pas temps de proposer une **Charte pour une Mobilité Durable dans la Région Lyonnaise** sur laquelle pourraient s'engager les associations, les élus et autres décideurs qui veulent « faire du neuf » ?

Un premier projet a commencé de circuler dès juillet 2007 et a abouti au texte des pages 3 et 4 retenu par les associations citées qui en sont désormais les **co-signataires**.

- La concertation entre toutes les parties signataires a débouché sur cette version « définitive » qui pourra être soumise (avec la liste des co-signataires) par exemple aux différents candidats aux prochaines élections municipales de mars 2008.

- Il s'agit de mettre durablement en place une grande œuvre commune respectueuse de l'inévitable diversité.

La Charte qui vous est proposée appartient à ses actuels et futurs co-signataires (associations, élus, décideurs, autres personnalités et simples citoyens), **dans une perspective constante d'élargissement et de renforcement pour obtenir enfin les changements nécessaires.**

Elle doit permettre en particulier à chaque signataire de **mieux pouvoir mettre en avant ses propres buts** en expliquant pourquoi il soutient la Charte : la diversité des signataires ne doit pas être estompée mais au contraire pleinement valorisée pour mieux servir les objectifs généraux de la Charte qui en retour doit pouvoir servir tous les objectifs particuliers qui lui sont compatibles.

- Mais cette Charte d'origine associative doit avant tout contribuer à l'émergence locale d'une « **majorité transversale d'idées** » nécessaire **pour passer le plus tôt et le mieux possible à un vrai développement durable** que réclamera toujours plus la réalité locale comme mondiale... A suivre donc... **avec VOTRE participation** si possible !

coupon à recopier et à renvoyer à l'une des associations co-signataires – voir page 2

J'approuve la Charte pour une Mobilité Durable dans la Région Lyonnaise

le :

Signature:

Qualité et coordonnées (*prénom + nom, adresse, fonction, téléphone, mél...*) et éventuelles remarques :

LISTE DES ASSOCIATIONS CO-SIGNATAIRES
DE LA CHARTE POUR UNE MOBILITÉ DURABLE
DANS LA RÉGION LYONNAISE

au 18 février 2008

→ **ALTERN'INFO**

André ABEILLON 8 rue Jean de La Fontaine 69380 CHAZAY D'AZERGUES
Tél : 04 78 43 02 19 – mël : alterninfo@libertysurf.fr

→ **DARLY** = pour se Déplacer Autrement en Région LYonnaise
Coordination d'associations affiliée à la FNAUT et à FNE
Courrier à adresser : 6 Le Mont Lory 69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél./Fax : 04 74 72 89 99 -Tél.04 78 56 34 82
Siège social à la MRE 32 rue Ste Hélène 69002 LYON
mël : darly@wanadoo.fr – site : www.darly.org

→ **FRAPNA Rhône** = Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature
114 boulevard du 11 Novembre 1918 69100 VILLEURBANNE
tél : 04 37 47 88 50 – mël : www.frapna.org

→ pour la cité humaine – **LES DROITS DU PIÉTON**
Courrier et siège : 7 rue Major-Martin 69001 LYON
tél : 04 78 28 18 77 – mël : yves.gascoin@club-internet.fr

→ **Sauvegarde des Coteaux du Jarez = SCJ**
promotion des alternatives au projet A45 – Mairie de La Cula 42800 GENILAC
site : <http://www.non-a45.org> – mël : f.catalano@orange.fr

→ **Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais = SCL**
association intercommunale SCL 11 avenue Emile Evellier 69290 GREZIEU LA VARENNE
mël : ContactSCLRhône@aol.com – site : www.scl-rhone.org

→ **Sauvegarde du Pays Rhône-Gier = SRG**
association SRG Siège social : Mairie 69420 CONDRIEU
tél : 06 86 66 01 22 – mël : asso.srg@orange.fr ou andrebob@hotmail.fr

→ **SEVDOR** = SAUVEGARDE DES ESPACES VERTS DES MONTS D'OR
Courrier et siège : 2 chemin de la Bussière 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR
tél : 04 78 47 25 41 ou 04 78 35 80 90 ou 04 78 22 71 02 – mël : vincent.paul69@free.fr

Charte pour une mobilité durable dans la région lyonnaise

Février 2008

- ✓ à diffuser largement
 - ✓ approbation, critiques, suggestions
- à transmettre à l'une des associations co-signataires

1) L'ensemble des projets autoroutiers envisagés autour de Lyon (**A89, A45, COL, TOP, BUE, LY6, 2x3 voies sur la Rocade Est ...**) contribue dans les faits à :

- encourager l'utilisation de toujours plus de voitures et camions,
- favoriser l'étalement urbain avec toujours plus de distances à parcourir, de gaz à effet de serre et autres pollutions,
- transformer la région lyonnaise en une petite région parisienne aussi encombrée qu'elle et saturer finalement encore plus tout le couloir rhodanien.

2) Ces projets sont dépassés et entièrement à revoir car en contradiction avec le Développement Durable, le « Facteur 4 » (division par 4 des émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2050) et les objectifs des plans locaux comme le PDU (déplacements urbains), le PPA (protection de l'atmosphère), le Plan Climat qui doivent désormais s'imposer à tous.

Au rythme actuel s'annoncent dans un très proche avenir :

- l'épuisement des ressources non-renouvelables les plus intéressantes (énergie et minerais)
- des atteintes toujours plus irréversibles au climat et aux ressources de la planète (biodiversité, sols, air, eau...)
- des conflits possibles entre humains pour le partage des « restes ».

L'humanité doit entrer dans une nouvelle ère, celle du développement - réellement - durable. Le plus tôt sera le mieux, et tout retard sera d'autant plus dur à rattraper.

Que chacun, avec les moyens qui sont les siens et en solidarité et en entraide avec tous, organise la « mobilisation citoyenne durable » qui est indispensable : rien ne se fera tout seul et nous sommes tous directement responsables de l'avenir de nos enfants et des générations qui nous suivent !

3) La solution alternative aux projets autoroutiers lyonnais et conforme au Développement Durable existe : c'est le développement prioritaire d'un **véritable RER** dans la région lyonnaise (assez facile à établir à partir des emprises des 10 voies ferrées qui rayonnaient avant guerre à partir de Lyon) et du **ferroulage** pour le fret sur les grandes distances avec contournement ferroviaire de Lyon.

Des mesures sont déjà prises qui vont dans ce sens : construction des lignes performantes LESLYS et LEA sur l'ancienne ligne de l'Est Lyonnais et début de ferroulage entre Luxembourg et Perpignan ... mais ces mesures sont nettement insuffisantes et fortement concurrencées par les « solutions » autoroutières lyonnaises, gouffres financiers créant de faux espoirs.

4) Il s'agit aussi de limiter et même de réduire les besoins actuellement sans cesse grandissants de déplacements par une politique favorisant autant qu'il est possible :

- le « produire et consommer local » (au lieu d'abandonner et de sacrifier l'agriculture périurbaine par exemple),
- le « vivre et travailler dans sa ville ou son quartier » (au lieu de concentrer les emplois régionaux sur les grands centres comme Lyon et au sein de Lyon dans des zones inutilement spécialisées)
- un effort intense de construction (et de rénovation immobilière) évitant l'étalement de l'urbanisation, afin de permettre au plus grand nombre de se loger au plus près de son emploi avec de sérieuses économies d'énergie et à un prix abordable,

- la préservation stricte des espaces naturels proches de la ville, pour la santé et les loisirs du citadin (laisser bâtir dans ces sites revient à détruire un atout naturel et pittoresque irremplaçable du Grand Lyon qui doit enfin se décider à les protéger et les valoriser comme cela a été fait avec succès pour le Vieux Lyon).

L'utilisation systématique des moyens modernes de communications et de gestion peut permettre une bonne synergie au sein d'un « **réseau de pôles d'urbanisation** » irrigué par le « **réseau express urbain en site propre** » (RER), au lieu d'avoir une métropole encombrée s'étalant en première, deuxième, troisième couronnes, où le règne de la voiture et le saccage des espaces naturels ou agricoles sont inévitables

Les PLU (plans locaux d'urbanisme) et les SCOT (schémas de cohérence territoriale, auxquels les PLU doivent obéir) doivent avant tout préciser le tracé de ce RER et concentrer le développement de l'urbanisation autour de ses points d'accès (à moins d'un km par exemple, soit 10 à 15 minutes à pied au maximum).

Une attention particulière doit être accordée aux déplacements **doux**, non polluants (et bons pour la santé) que sont la marche et le vélo, bien adaptés pour des déplacements courts, en complément d'un réseau de transports collectifs efficace et à l'abri des embouteillages.

Ainsi autos et camions, dans les cas où leur usage resterait malgré tout indispensable, pourraient circuler dans de bien meilleures conditions, sur les voiries déjà existantes mais désencombrées.

C'est vers la mobilité durable, et non vers des projets autoroutiers, qu'il faut aller...

5) **Les associations, élus, décideurs, personnalités et simples citoyens signataires de la présente Charte s'engagent selon leurs moyens et durablement ...**

- à diffuser, concrétiser et perfectionner les idées de cette Charte ainsi que tout ce qui va dans le sens du développement durable,

- à promouvoir localement « l'unité respectueuse de la diversité » et l'entraide entre les signataires pour que soient enfin réunies toutes les forces et conditions nécessaires pour concrétiser, pas à pas, cette Charte et un développement réellement durable,

- à contribuer à ce que Lyon et sa région deviennent « **zone exemplaire de mobilité et de développement durables** », ce qui donnera la dimension internationale la plus valable et souhaitable pour Lyon,

- à promouvoir aussi « l'unité respectueuse de la diversité » et l'entraide avec et entre les autres régions, pays et continents pour qu'y soient garanties toutes les formes de développement durable adaptées à leur situation, un exemple réussi à un endroit n'étant pas nécessairement un modèle à suivre aveuglément ailleurs.

Les problèmes rencontrés ne sont pas uniquement locaux mais aussi mondiaux et la concertation mondiale, qui existe déjà, doit être sérieusement renforcée à tous les niveaux.

***C'est l'ère de la solidarité de tous avec tous (y compris avec les générations futures)
et du développement réellement durable qu'il faut maintenant construire !
Patience et ténacité, rien ne doit rebuter ! Au travail !***